

RESIDENCE DU RUANDA,
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 1019/1955.

O b j e t.

Assignation Mohammed
Morali.

ASTRIDA



130

Transmis à Monsieur le Greffier auprès du
Tribunal de 1ère Instance à Uss, l'Assignation à Mohammed
Morali, dûment complétée.

Astrida, le 11 mai 1951.-
L'Émissier, CH. LEES,